



L'ÉCHO DE TSR

FÊTES DE NOËL



»» Noël et merveilles | 30 novembre, 13h à 16h

La magie de Noël s'installe dans votre municipalité !

Cet événement promet d'être remplie d'activités familiales et festives, idéale pour passer des moments chaleureux en famille et entre amis.

Au programme :

 **Écriture de lettres au Père Noël** : Les enfants pourront rédiger leur lettre au Père Noël et des lutins les collecteront. Du matériel sera fourni pour que chacun puisse exprimer ses souhaits.

 **Atelier de bricolage de Noël** : Un atelier de bricolage sera à la disposition de tous, permettant de créer de magnifiques décorations de Noël.

 **Spectacle de magie de Noël avec chiens à 14h30** : Ne manquez pas le clou de la journée ! Un spectacle enchanteur, alliant magie et performances canines, qui émerveillera petits et grands. Séance de pitougraphe après leur performance.

 **Décor de Noël pour photos** : Immortalisez ce souvenir familial dans notre décor féérique.

 **Prix d'entrée** : Don volontaire en denrées non périssables pour la guignolée.



»» Fête des Fêtes | 7 décembre à 18h30



La vente de billets est en cours pour la fête des Fêtes du 7 décembre prochain organisée par l'organisme TSR en action. Au menu : soirée dansante avec musiciens et buffet. Places limitées, réservez vite!

Tous les détails sur la page Facebook de l'organisme.

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir toutes les nouvelles, à jour, dans votre boîte courriel!

Ce bulletin imprimé ne sera disponible qu'en 2024, en complément de l'infolettre.

www.tressaintredempteur.ca

Mot de la mairesse

Au cours des derniers mois, le conseil municipal et l'administration ont élaboré des projets visant à améliorer le Centre communautaire et son grand parc aux bénéfiques des citoyens.nes. C'est lors de la séance du conseil du 8 octobre dernier que des contrats ont été octroyés en vue de leur réalisation :

- Aménagement d'un sentier permettant d'accéder et de longer le verger fruitier urbain, tout en le mettant en valeur;
- Réalisation d'un plan d'aménagement et de rénovations du sous-sol du Centre en vue d'y déménager la bibliothèque et ainsi bonifier les services et installations culturelles;
- Construction d'un grand gazébo, au centre du parc, visant à offrir une infrastructure permettant les rassemblements, les activités et les événements à l'abri des intempéries.

Notre saine gestion des finances municipales jumelée à une subvention gouvernementale nous permettent de réaliser ces projets sans qu'il y ait d'effet sur les comptes de taxes des contribuables. Je suis convaincue que ces 3 projets seront bénéfiques pour les citoyens.nes et que leur fréquentation sera au-delà de nos attentes !

Julie Lemieux, mairesse

TRÈS-SAINTE-RÉDEMPTEUR

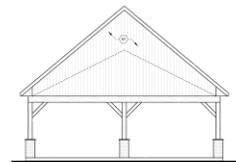
769, Principale
Très-Saint-Rédempteur, Qc
JOP 1P1

www.tressaintredempteur.ca
(450) 451-5203
Réception, poste 221

Lundi au jeudi
8h30 à 12h
13h à 16h30



RÉALISATIONS MUNICIPALES 2024, PARTIE 1



»» Construction d'un gazébo communautaire

À la séance du conseil du 8 octobre dernier, des contrats ont été octroyés pour entamer le projet de construction d'un gazébo dans le centre du parc du Centre communautaire. Rappelons que ce projet était inscrit dans le Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 qui avait été adopté par le conseil municipal en décembre 2023.

L'objectif de ce projet est de bonifier l'offre du parc en le dotant d'une infrastructure permanente couverte et d'une grande dimension pour devenir un nouveau lieu de rassemblement des citoyens.nes. Les travaux de construction sont déjà débutés et se termineront d'ici la fin de l'année. En 2025, le gazébo sera bonifié par l'ajout de mobilier (bancs, tables, éclairage, etc.) et ce lieu deviendra l'hôte d'activités et d'évènements de loisirs et culturels.

»» Nouveau sentier pour le verger fruitier

En 2021, un verger fruitier urbain, comprenant plusieurs variétés d'arbres et d'arbustes fruitiers, a été aménagé dans le parc du Centre communautaire. Dans le but de le mettre en valeur et d'en faciliter l'accès pour les citoyens.nes, le conseil municipal a octroyé un contrat pour aménager un sentier en gravier permettant d'y mener et de le longer sur toute sa longueur.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés au courant du mois d'octobre et sont déjà complétés. Les citoyens.nes peuvent désormais bénéficier d'un sentier d'une longueur de 170 mètres linéaires pour venir y cueillir, selon les périodes de cueillettes, les divers fruits disponibles dans le verger.



»» Mise en valeur de la bibliothèque

Dans un objectif de mettre en valeur la bibliothèque et de bonifier son offre de services et d'activités culturelles, le conseil a pris la décision de déménager la bibliothèque dans la grande salle du Centre communautaire. Ce projet a comme objectifs d'offrir aux citoyen.nes de nouvelles collections, du rayonnage additionnel, des espaces dédiés à la lecture et à la concentration, un lieu pour tenir les heures du conte et des conférences, etc.

Préalablement à ce déménagement, des travaux de rénovation de la salle doivent être entrepris puisque celle-ci n'a subi aucune transformation depuis 1963. Un contrat de services professionnels a donc été octroyé afin de réaliser un plan d'aménagement de la salle pour l'adapter à cette nouvelle fonction, d'établir le coût des travaux requis et de définir un échéancier.

DATES IMPORTANTES

»» Collectes de novembre



 Feuilles d'automne : 4 et 11 novembre

 Objets volumineux : 11 novembre

Veillez consulter le site Internet pour tous les détails.

Guignolée

Remise des denrées non périssables

Samedi le 23 novembre, de 10h à 16h

Centre communautaire (769, Principale)

Veillez noter que certaines publications font mention du Centre socioculturel. Cette information est erronée.

»» Subvention municipale pour activités de loisirs et camp de jour

La Municipalité accorde, sur présentation d'un justificatif, une subvention pour les enfants inscrits à une activité de loisirs extrascolaire ou un camp de jour. Veuillez consulter le site Internet pour tous les détails.

Date limite pour soumettre une demande : 25 novembre.

